



AGROBIO 35

BULLETIN D'ADHÉSION

GROUPEMENT DES PRODUCTEURS RICE.S
BIO D'ILLE-ET-VILAINE

www.agrobio-bretagne.org

PRATIQUE !

ADHÉREZ EN LIGNE :

♦ simple

♦ rapide

et personnalisé !

☐

RENSEIGNEMENTS :

En adhérant, je consens à la politique de confidentialité d'Agrobio 35, disponible en ligne à l'adresse :

www.agrobio-bretagne.org/politique-de-confidentialite/

ou sur simple demande. J'accepte de recevoir des messages par voie électronique (désinscription possible à tout moment sur simple demande).



RAISON SOCIALE : _____

NOM _____ **Prénom** _____

NOM _____ **Prénom** _____

NOM _____ **Prénom** _____

NOM _____ **Prénom** _____

Adresse _____

TÉLÉPHONE _____ **MOBILE** _____

MAIL _____

TÉLÉPHONE _____ **MOBILE** _____

MAIL _____

TÉLÉPHONE _____ **MOBILE** _____

MAIL _____

TÉLÉPHONE _____ **MOBILE** _____

MAIL _____

PRODUCTION PRINCIPALE _____

Date d'installation : _____

Pratique de la vente directe : ☐ OUI ☐ NON

Attentes particulières :

Compte Facebook : _____

Compte Instagram : _____

ADHÉSION AGROBIO 35

Cotisation couvrant une période de 12 mois consécutifs et permettant de bénéficier d'avantages (tarifs, informations, abonnement Symbiose) réservés aux adhérents. Statutairement, toute adhésion est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration pour validation.

☐ En tant qu'adhérent-e je souhaite figurer sur le site bonplanbio.fr, l'annuaire bio local des producteurs en circuit court (marché, AMAP, vente à la ferme...)

ADHÉSION AGROBIO 35

Statut individuel bio et conversion	☐ 215 € HT - 258€ TTC
2 Associé-es	☐ 366 € HT - 439.20€ TTC
3 Associé-es	☐ 517 € HT - 620.40€ TTC
4 Associé-es	☐ 668 € HT - 801.60€ TTC
Nouvel.le installé.e (< 4 ans) / pers.	☐ 129 € HT - 154.80€ TTC
Agricuteur·rice bio à titre secondaire/pers.	☐ 140 € HT - 168€ TTC
Porteur-euse de projet, futur bio ou en questionnement, ou ancien bio	☐ 83 € HT - 99.60€ TTC

GROUPES D'ÉCHANGES & DE FORMATION *(avec supplément)**

☐ Bovin lait Redon, La Roche aux Fées, Fougères, Bédée Montfort (290€)	☐ Grandes Cultures (175€)
☐ Petits ruminants (290€)	☐ Arboriculture (175€)
☐ Volaille (175€)	☐ Paysan Boulanger (175€)
☐ Porcs (175€)	☐ Filière Sucre (150€)
☐ Maraîchage « Jeunes pousses » (175€)	☐ Filière Oeuf (175€)
☐ Maraîchage sur Sol Vivant (175€)	☐ Biodiversité (175€)
	☐ Zone séchante (175€)

GROUPES D'ÉCHANGES & DE FORMATION *(sans supplément)*

☐ Vigne	☐ Filière Légumes
☐ PPAM	☐ Filière Veau
☐ Pépiniériste	☐ Filière Viande de chevreau
☐ Dephy Biodiversité fonctionnelle en maraîchage	

☐ Ferme au micro BA : réduction de 30% (adhésion + cotisation groupe)

Total

€

(Additionnez les cases cochées)

DATE ET SIGNATURE :

PAR COURRIER : Bulletin à renvoyer avec votre règlement (au nom d'Agrobio 35) à AGROBIO 35 - 29, AVENUE DES PEUPLIERS - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
(Les justificatifs vous seront envoyés automatiquement)

PAR VIREMENT BANCAIRE INDIVIDUALISÉ : Envoyez votre bulletin d'adhésion au format pdf par mail à [agrobio35@agrobio-bretagne.org] et effectuez votre règlement par virement bancaire :

IBAN : FR76 1558 9351 4801 3031 3514 463 - BIC : CMBRFR2BXXX.

Prélèvement bancaire en 1, 2 ou 3 fois au choix.

* COTISATION GROUPE (non soumise à TVA).

Cotisation pouvant donner droit pour les fermes au réel au crédit d'impôt formation d'environ 79€ par jour. Crédit plafonné à 451€/an. La transparence GAEC s'applique. La cotisation formation s'entend par ferme. Autant de participants que souhaité. Les formations sont réservées aux adhérents. Tarif préférentiel pour participer à plusieurs groupes de formation, sur demande.

